

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 27 septembre 2023

Traitement préventif contre le moustique tigre à Veigné

Une personne atteinte de la dengue à l'occasion d'un récent voyage (« cas importé ») a séjourné à Veigné. Or, le moustique tigre vecteur d'arboviroses telles que la dengue, le chikungunya ou le zika est présent sur le territoire de la commune depuis cet été. Si la personne a été piquée durant les premiers jours de ses symptômes par un moustique tigre présent à Veigné, une chaîne de contamination pourrait s'enclencher. Pour éviter ce risque, un traitement insecticide préventif sera effectué ce vendredi 29 septembre.

Ce traitement concernera le quartier du Ripault pour lequel les habitants seront informés par voie d'affichage et de tracts des horaires et mesures à prendre.

À ce jour, aucune transmission locale de maladie liée à un moustique n'a été constatée à Veigné, ni en région Centre-Val de Loire.

Éviter la multiplication du moustique tigre

Le moustique tigre se reproduit dans le moindre récipient d'eau : un bouchon renversé lui suffit !

Il est possible de lutter contre la prolifération du moustique en supprimant tous les endroits et objets pouvant contenir de l'eau. Si les récipients ne peuvent pas être vidés, l'accès à l'eau doit être supprimé en installant par exemples des moustiquaires sur les cuves d'eau de pluie, du sable dans les coupelles de fleurs.... Ces gestes simples permettent également de limiter les nuisances, fortes, liées aux piqures du moustique tigre.

Vous pouvez vous protéger des piqures avec du répulsif adapté et des vêtements longs. Consultez rapidement un médecin en cas de fièvre brutale, de courbatures ou de douleurs aux articulations.

À quoi ressemble un moustique tigre ?

Le moustique tigre est reconnaissable par :



- sa petite taille de 5 mm,
- sa couleur très contrastée : il a des rayures noires et blanches sur les pattes et une ligne blanche sur la tête,
- sa ligne blanche de la tête à l'implantation des ailes,
- il vit et pique surtout durant la journée, à l'extérieur.

Si vous pensez en avoir identifié un, vous pouvez signaler sa présence sur le site national dédié : <https://signalement-moustique.anses.fr/>

Les résultats de la surveillance sont accessibles sur le site internet de l'ARS :

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/moustique-tigre-aedes-albopictus-et-lutte-anti-vectorielle-1>

Contact presse :

ARS Centre – Val de Loire :

Christophe LUGNOT, Directeur de Cabinet, Responsable de la communication

Tél. : 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr